



**kibesuisse
présente son
programme en
10 points pour
l'accueil de
l'enfance**

L'accueil de l'enfance est sous pression : le financement est insuffisant, il manque du personnel qualifié et la qualité doit continuer à être développée. Le programme en 10 points de kibesuisse présente les orientations politiques que la fédération souhaite définir en collaboration avec la Confédération, les cantons et les communes, afin que les familles puissent compter sur des offres accessibles, abordables et de grande qualité.

Pourquoi un programme en 10 points est-il nécessaire aujourd'hui ?

L'accueil de l'enfance constitue un pilier essentiel du développement des enfants, de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ainsi que du bon fonctionnement de la société dans son ensemble. Dans le même temps, le secteur est confronté à plusieurs défis : un sous-financement chronique, une pénurie aiguë de personnel qualifié et la nécessité urgente d'améliorer la qualité des prestations. Alors que les milieux politiques et l'opinion publique manifestant actuellement un vif intérêt pour l'accueil de l'enfance, kibesuisse entend saisir cette opportunité. La fédération a défini dix objectifs afin de mettre en œuvre les changements nécessaires dans le secteur à tous les niveaux politiques.

Le financement : une responsabilité commune

Premièrement, kibesuisse réclame un financement suffisant, durable et prévisible, reposant sur une responsabilité partagée. La Confédération, les cantons, les communes, les employeurs et les parents doivent contribuer équitablement aux coûts. Deuxièmement, il faut des normes de qualité définies à l'échelle nationale, inscrites dans la loi et financées par les pouvoirs publics pour les trois modalités d'accueil. Celles-ci sont essentielles pour rendre la qualité visible, rendre le financement transparent et renforcer la professionnalisation du secteur. Troisièmement, kibesuisse souhaite soutenir les autorités en leur fournissant des recommandations sur des modèles de subventionnement appropriés. L'objectif est que ces recommandations soient prises en compte pour une mise en œuvre du financement par objet et par sujet adaptée aux besoins.

Renforcer la qualification et fidéliser le personnel qualifié

Quatrièmement, kibesuisse s'engage en faveur d'une meilleure qualification dans les crèches, les structures d'accueil parascolaires et les organisations d'accueil familial de jour. À long terme, tous les membres du personnel pris en compte au sein du taux d'encadrement devront disposer d'une formation initiale reconnue au niveau fédéral. Cela nécessite des conditions de travail adaptées aux exigences, des possibilités de formation initiale et continue attrayantes, ainsi que de bonnes perspectives professionnelles. Cinquièmement, la fédération demande des conditions-cadres permettant d'attirer des



Maximiliano Wepfer

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant
(kibesuisse)
Responsable de la communication politique
E-mail : maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch
Tél. 043 321 32 53



professionnel·le·s vers le secteur et de les fidéliser à long terme. Un accueil de qualité nécessite des équipes stables, qui contribuent à leur tour au bien-être de l'enfant.

Garantir l'accès et permettre la liberté de choix

Sixièmement, kibesuisse demande des offres adaptées aux besoins, accessibles et abordables pour toutes les familles. L'accès ne doit pas dépendre du lieu de résidence de la famille. Les cantons doivent évaluer les besoins et le niveau de couverture et développer les offres là où la demande existe. Septièmement, les familles de toute la Suisse doivent pouvoir choisir librement la modalité d'accueil qui correspond le mieux au bien-être de leur enfant. Pour cela, il faut garantir l'équivalence juridique et financière entre les crèches, les structures d'accueil parascolaires et les organisations d'accueil familial de jour.

Reconnaissance, formation et surveillance uniforme

Huitièmement, kibesuisse souhaite renforcer la reconnaissance sociale et politique du secteur. La fédération prend clairement position, encourage la collaboration avec des organisations partenaires et développe un réseau centré sur les familles. Neuvièmement, kibesuisse demande que l'accueil de l'enfance soit reconnu comme faisant partie intégrante du système éducatif et soit rattaché, sur le plan administratif, au domaine de l'éducation ou de la formation. La répartition actuelle des compétences entre différents services et départements explique que l'accueil de l'enfance ne soit pas envisagé de manière globale. Dixièmement, les compétences en matière de surveillance et d'autorisation doivent relever de services cantonaux spécialisés dotés de ressources suffisantes. Des critères uniformes et des procédures allégées sont synonymes de meilleure qualité et de plus grande sécurité de planification, ainsi que d'une charge administrative réduite.

Renforcer l'action politique

Avec ce programme en 10 points, kibesuisse concentre son action politique pour les années à venir. Aux niveaux national, cantonal et communal, la fédération entend intégrer et mettre en œuvre ses objectifs dans les processus législatifs, les consultations et le dialogue politique. L'accent est mis sur des conditions-cadres qui garantissent la qualité, préservent le bien-être de l'enfant et renforcent la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Lien :

- [Programme en 10 points de kibesuisse](#)